ATELIER EN ENTREPRISE · 1 JOUR

Rédiger et déployer votre charte d'usage de l'IA

Périmètre, outils autorisés, données interdites, contrôle : une journée d'atelier avec les bonnes personnes, et vous repartez avec la charte rédigée et un plan de déploiement.

DURÉE	FORMAT	ÉVALUATION	TARIF	RÉFÉRENCE
1 jour · 6 h 45	Dans vos locaux ou à distance	Quiz et attestation	Sur devis	C2IF-IA-03

EN BREF

- Une trame de charte éprouvée, adaptée à votre taille et à vos métiers.
- Les décisions prises en séance : outils autorisés, données interdites, validation humaine, contrôle.
- Le lien avec le règlement intérieur, le RGPD, l'AI Act et votre politique de sécurité.
- Un plan de déploiement : information des salariés, du CSE, mise à jour.

Objectifs pédagogiques

- Décider ce qui est autorisé, encadré et interdit, et pourquoi
- Rédiger une charte courte, lisible et applicable
- Articuler la charte avec le règlement intérieur, le RGPD et la sécurité
- Planifier l'information des salariés et du CSE et la mise à jour de la charte

Public concerné

- Direction générale et direction des ressources humaines
- DSI ou responsable informatique, RSSI
- Juriste ou DPO, responsable conformité

Prérequis. Avoir recensé, même grossièrement, les outils d'IA déjà utilisés. Nous fournissons un questionnaire préalable.

Programme détaillé

1 État des lieux

- Les usages réels, déclarés ou non, les outils, les données qui circulent.
- Les risques qui comptent pour vous.

2 Les décisions

- Outils autorisés, données interdites, validation humaine, propriété intellectuelle, transparence vis-à-vis des clients, sanctions.
- Arbitrages en séance.

3 La rédaction

- La charte est écrite ensemble, à partir de notre trame : courte, concrète, en français clair.

4 Le déploiement

- Information et consultation du CSE
- Communication aux salariés
- Formation
- Contrôle
- Révision annuelle

Les plus de cette formation

- Construite sur vos outils, vos documents et vos cas
- Des exercices et une fiche réflexes, pas un exposé
- Un formateur qui pratique ce qu'il enseigne : audit, RSSI externalisé, gouvernance de l'IA
- Adaptable en durée et en format, dans vos locaux ou à distance

Évaluation des acquis

- Questionnaire de positionnement avant la séance
- Quiz de fin de formation, corrigé en séance
- Attestation de formation remise à chaque participant
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Ce qui est compris

- La trame de charte et les exemples
- La charte rédigée en séance, remise sous huit jours mise en forme
- Le plan de déploiement
- Une attestation de formation

Méthode et qualité

- Positionnement : questionnaire envoyé aux participants avant la séance, pour adapter les exemples et le niveau
- Pédagogie active : alternance d'apports courts, de démonstrations et d'exercices sur vos cas et vos outils ; supports remis
- Satisfaction : 94,5/100 de satisfaction globale des apprenants, plus de 360 professionnels formés depuis 2022
- Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap ; contactez-nous pour adapter les modalités
- Délai d'accès : en général deux à quatre semaines après la validation du devis

Tarification et inscription

Dans votre entreprise, ou à distance : sur devis, pour un groupe (douze participants au plus par groupe). Le tarif dépend du format, de la durée retenue et du nombre de participants ; le devis précise le programme adapté à votre contexte.

Renseignements et devis : contact@c2if.com · 06 59 12 51 36 · c2if.com

Formation dispensée par C2IF, organisme de formation déclaré sous le numéro 75331474233. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Le financement dépend de votre OPCO et du montage retenu.

Formateur : Nicolas Mariage, auditeur de certification ISO/IEC 27001, formateur Platine PECB 2024, 2025 et 2026, certifié ISO/IEC 42001 Lead Implementer.